Envoyé en préfecture le 06/10/2016
Reçu en préfecture le 06/10/2016
Affiché le
ID : 082-228200010-20161006-CP2016_08_15-DE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

___

# EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

**Séance du 30 août 2016**

**CP2016_08_15**
**id. 2767**

*L'an deux mille seize le trente août , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.*

*Présents :*
*M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, M. BEQ, M. BESIERS, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. HENRYOT, Mme JALAISE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. WEILL*

*Absent(s) représenté(s) :*
*Mme CABOS (pouvoir à Mme RIOLS), Mme LE CORRE (pouvoir à Mme NEGRE)*

*Nombre de membres de la Commission Permanente : 19*
*Quorum :10*

*Le quorum légal étant atteint, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

# SUBVENTION EN ANNUITÉS POUR LA RÉNOVATION DU MUSÉE INGRES À MONTAUBAN

___

Par délibération en date du 21 juillet 2016, la commune de Montauban a approuvé l'avant-projet détaillé de l'opération de rénovation du musée Ingres.

Ce programme de rénovation prévoit :

- la réfection de la toiture endommagée par la tempête du 31 août 2015,
- pour l'accueil du public, la création de pavillons d'entrée contemporains, d'un salon de thé / librairie et le revêtement de la cour,

Envoyé en préfecture le 06/10/2016
Reçu en préfecture le 06/10/2016
Affiché le
ID : 082-228200010-20161006-CP2016_08_15-DE

- l'amélioration des parcours de visite et de la muséographie, notamment pour la présentation des dessins d'Ingres,
- l'externalisation des locaux techniques de chaufferie et la mise en œuvre d'un système de chauffage, ventilation climatisation (CVC),
- l'aménagement de locaux pour le personnel,
- une tranche B conditionnelle concernant des interventions sur les façades, la toiture, la chapelle, les portes et divers éléments de muséographie et de mobilier.

**Le coût total de l'opération est de 11 929 905 € HT,** ainsi qu'il apparaît à l'état financier joint à la présentation de l'avant projet détaillé. Cette opération sera réalisée en plusieurs tranches.

**La subvention départementale, calculée suivant les règles applicables à la politique de restauration des Monuments Historiques classés, s'applique à l'ensemble de l'opération et s'élève à 956 427 €** correspondant à 40% de la participation de l'État dans la limite de 20% du coût éligible fixé par l'État.

Pour mémoire, **la participation de l'État est de 2 391 068 €** pour une dépense subventionnable de 8 519 280 € HT (déduction faite d'un versement de l'assurance de 1 052 672 € au titre du sinistre du 31 août 2015).

Depuis 2016, l'Assemblée a décidé de subventionner en annuités les projets entraînant un engagement financier du Département supérieur à 150 000€.

Les principes et modalités de calcul des annuités, régies par le règlement financier départemental du 19 décembre 1988, seront arrêtés lors d'une prochaine Commission Permanente.

## DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 06/10/2016
Reçu en préfecture le 06/10/2016
Affiché le
ID : 082-228200010-20161006-CP2016_08_15-DE

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve l'attribution d'une subvention départementale d'un montant de 956 427 € à la Commune de Montauban pour l'opération de rénovation du musée Ingres selon le projet décrit ci-dessus ;

- Précise que cette subvention sera versée en annuités et sera prélevée sur les crédits inscrits à l'article 204142901, sous-fonction 312, du budget départemental ;

- Précise que les principes et modalités de calcul des annuités seront arrêtés lors d'une prochaine réunion de la Commission Permanente.

*Madame Barèges ne prend pas part au vote.*

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Christian ASTRUC